

22/01 – 27 mars 2017

Installation de Jean-Yves TRUBERT, conseiller municipal

Le rapporteur,

☞ explique que suite à la démission de Pascal ROUDAUT, conseiller municipal en date du 15 février 2017, le Conseil municipal ne se composait plus que de 32 membres.

Afin de le ramener à son effectif de 33 membres, il convient de procéder à l'installation d'un nouveau conseiller municipal.

Conformément à l'article L 270 du code électoral, il y a lieu de compléter le Conseil municipal par le candidat venant immédiatement derrière le dernier élu de la liste concernée.

Jean-Yves TRUBERT, né le 21 décembre 1960 à Pacé (35), et domicilié Le Chatellier à Pacé, venant dans l'ordre de la liste, Monsieur le Maire propose de procéder à son installation dans les fonctions de conseiller municipal.

Vu l'article L 270 du code électoral,

Vu le tableau du Conseil municipal du 20 décembre 2016,

Vu le courrier de Jean-Yves TRUBERT en date du 15 février 2017 confirmant sa prise de fonction en qualité de conseiller municipal,

le conseil municipal, après en avoir délibéré,

INSTALLE:

Jean-Yves TRUBERT, en qualité de conseiller municipal, membre du groupe « Pacé, ensemble ».

PREND ACTE :

de la modification du tableau du conseil municipal.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
pour copie conforme,

Le Maire,

Paul Kerdraon.